

## ÉCOLE PROFESSIONNELLE, puis ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE (1921), Pnom-penh

N° 69. — Arrêté nommant une commission chargée de procéder au recatement du matériel destiné à l'école professionnelle  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1902, p. 87)

Le Résident supérieur au Cambodge, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'arrêté du 22 mars 1893 ;

Vu la nécessité de faire procéder au recatement du matériel existant dans les magasins du Protectorat et du Palais, pouvant servir à l'École professionnelle et à l'établissement d'une listes des achats à effectuer pour le même objet ;

Le Conseil du Protectorat entendu ;

Arrête :

Article premier. — Une commission composée de :

MM. Blim, ingénieur en chef, président ;

Cazenave, ingénieur chef du service de la Navigation

Lamarsaude, ingénieur de la maison Dumarest, membres.

Castelin, maître du port.

Un mécanicien du « Lutin »

se réunira sur la convocation de son président à l'effet de procéder au recatement du matériel existant dans les magasins du protectorat et du Palais pouvant servir à l'École professionnelle, et de plus à dresser un état de l'outillage à acheter pour le même objet.

Art. 2. — L'ingénieur en chef, chef du service des Travaux publics au Cambodge, et le chef du cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Phnôm-Penh, le 5 avril 1902.

BOULLOCHE

---

(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1902, p. 258)

Par arrêté du résident supérieur au Cambodge p.i. en date du 9 août 1902.

M. Cadenaule <sup>1</sup>, ingénieur civil, est provisoirement chargé de la direction de l'École professionnelle. Il recevra en cette qualité une indemnité annuelle de 2.000 francs.

Cette dépense sera imputée sur le chapitre 9, article 1 du budget local.

---

---

<sup>1</sup> *Émile-Jean-Ferdinand* Cadenaule : né à Saint-Louis-Lalande (Gironde), le 23 octobre 1870. Fils de Jacques Cadenaule et de Marie Chaperon. Ingénieur des [Arts et Manufactures](#) et des [Arts et Métiers](#). Il débute en 1900 à Thanh-Hoa, puis à Saïgon comme commis de 4<sup>e</sup> classe des T.P. (*JOIC*, 19 février 1900, p. 250). Remis à la disposition du ministre des colonies (*JOIC*, 8 septembre 1900, p. 1519). Éphémère directeur de l'École professionnelle de Pnom-penh. Conducteur de l'entreprise Moynier-Ducellier frères sur le Transindochinois (section Saïgon-Tanlinh). Entrepreneur à son compte. Rentré en Gironde (juin 1909). Affecté dans les Ponts et Chaussées de Saint-Julien (Haute-Savoie)(16 avril 1910), révoqué (16 février 1913). Tendance aux fausses interprétations, idées vagues de persécution (regmat, 13 mars 1920).

ENSEIGNEMENT  
École professionnelle de Phnom-penh  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1903, p. 598)

M. Cadenaule, ingénieur civil, directeur.

---

(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1903, p. 193)

Par arrêté du résident supérieur au Cambodge, en date du 28 mars 1903.

M. Hesry, 2<sup>e</sup> maître mécanicien, est nommé provisoirement directeur de l'École professionnelle à compter du 21 mars 1903.

Il recevra en cette qualité l'indemnité prévue à l'article 6 paragraphe 1 du chapitre 9 du budget de l'exercice courant.

---

Joseph Ignace *Émile* LAPIERRE, directeur  
(Saint-Denis de la Réunion, 22 mars 1874-Marseille, 8 novembre 1910).  
Marié à Saint-Denis de la Réunion, le 17 septembre 1898,  
avec Marie Alice Jeanne Aline Gillibert (1880-1955).  
Dont Charles Joseph Léopold *Maurice* (Phnom-Penh, 4 août 1905-Marseille, 8 novembre 1910)  
Ingénieur des Arts et Métiers (Aix, 1891).  
En provenance d'Haïphong.

N<sup>o</sup> 172 — Arrêté n<sup>o</sup> 264 nommant M. Lapierre (Émile),  
directeur de l'École professionnelle.  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1903, p. 276)

Le résident supérieur au Cambodge, officier de la Légion d'honneur,  
Vu l'arrêté du 22 mars 1893 ;  
Vu l'arrêté du 13 février 1899 ;  
Vu l'arrêté du 28 mars 1903, chargeant provisoirement M. HESRY, des fonctions de directeur de l'École professionnelle ;

Arrête :

Article premier. — M. Lapierre (Émile), ingénieur civil, est nommé directeur de l'École professionnelle, à compter du 23 mai 1903.

Il recevra en cette qualité une indemnité annuelle de 2.200 francs

Cette dépense sera imputée sur le chapitre 9 art. 6 du budget local de l'exercice courant.

Art. 2. — L'Administrateur, Chef du Cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Phnom-Penh, le 20 mai 1903.

de LAMOTHE

---

ENSEIGNEMENT  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1904, p. 606)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE PNOM-PENH

M. Lapierre, directeur.

---

ENSEIGNEMENT

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1906, p. 329)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE

M. Lapierre, directeur ;  
J. Morgue <sup>2</sup>, professeur adjoint.

---

AU CAMBODGE

---

PHNOM PENH

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1906, p. 1)

M. François Brand <sup>3</sup>, surveillant à l'arsenal de Saïgon, vient d'être nommé chef d'atelier à bois à l'École professionnelle de Pnompenh. au traitement de 3.500 francs par an.

---

PNOM-PENH

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 467)

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 792)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE : Lapierre, directeur ; Morgue, professeur adjoint ; Brand, chef d'atelier.

---

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

INDO-CHINE

(*La Dépêche coloniale*, 20 août 1908, p. 2)

La solde de M. Morgue, professeur adjoint à l'école professionnelle de Pnom-Penh, a été portée de 3.500 à 4.000 francs.

---

Ecole professionnelle de Pnom-penh (élèves indigènes)  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1909, p. 91)

MM. Lapierre (Émile), directeur de 3<sup>e</sup> classe des écoles complémentaires, directeur ;  
Morgue (Jules), chef d'atelier ;  
Brand (François), —

---

<sup>2</sup> Jules Morgue : né le 5 août 1880.

<sup>3</sup> Né le 20 janvier 1878.

---

NOMINATIONS ET PROMOTIONS  
INDO-CHINE  
(*La Dépêche coloniale*, 24 mars 1909, p. 3)

M. Brand, chef d'atelier à 3.500 francs, de l'école professionnelle de Pnom-Penh, a été nommé chef d'atelier à 4.000 francs.

---

N° 172 — Arrêté n° 264 nommant M. Lapierre (Émile), directeur de l'École professionnelle.  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1910, p. 197)

Le résident supérieur au Cambodge, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'arrêté du 22 mars 1893 ;

Vu l'arrêté du 13 février 1899;

Vu la lettre n° 3, du 11 janvier 1910, du directeur de l'École professionnelle à Phnôm-Penh demandant la création d'un cours de cordonnerie et de sellerie à l'École professionnelle;

Vu les lettres n° 528<sup>b</sup>, du 21 mars, du Général commandant les subdivisions militaires territoriales de Saïgon et de Phnôm-Penh, et n° 15, du 29 mars 1910, du chef de bataillon commandant la place de Phnôm-Penh, mettant le soldat de 1<sup>re</sup> classe Emmanuelli (Jean), n° mle 8<sup>ic</sup> 7322, de la 16<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, à la disposition du résident supérieur pour être chargé d'un cours de cordonnerie et de sellerie à l'École professionnelle ;

Vu le budget local de l'exercice 1910,

Arrête:

Article premier. — Il est créé à l'École professionnelle de Phnôm-Penh un cours de cordonnerie et de sellerie. Ce cours s'ouvrira le 1<sup>er</sup> mai 1910.

Art. 2. — Le soldat de 1<sup>re</sup> classe Emmanuelli (Jean), n° mle 8<sup>ic</sup> 7322, de la 16<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, sera chargé de cet enseignement.

Art. 3. — Il aura droit à une indemnité mensuelle de 30 piastres.

Art. 4. — La dépense sera imputée au chapitre IX, art. 1<sup>er</sup> du budget local de l'exercice 1910.

Art. 5. — L'Administrateur, Chef du Cabinet, et le Directeur de l'École professionnelle à Phnôm-Penh sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Phnôm-Penh, le 15 avril 1910.

LUCÉ.

---

(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1910, p. 438)

Par arrêté du Résident supérieur au Cambodge, en date du 10 août 1910;

Un congé administratif de neuf mois, à solde entière d'Europe, est accordé à M. Lapierre, directeur de l'École professionnelle à Phnôm-Penh, pour en jouir à Marseille et Goncelin (Isère).

Ce fonctionnaire, classé a la 4<sup>e</sup> catégorie, prendra passage en 1<sup>re</sup> classe, conformément à l'arrêté du 5 août 1909, art. 2(renvoi A), à bord d'un des paquebots des Messageries maritimes quittant Saïgon à dater du 3 septembre 1910.

Madame Lapierre, autorisée à rentrer en France par anticipation par arrêté du 9 septembre 1909, aura droit au passage ainsi qu'un enfant lors du retour de son mari dans la colonie.

---

### COCUFIAGE, INFANTICIDE, SUICIDE

#### LE CRIME DE MARSEILLE

Pourquoi l'ingénieur a-t-il tué son enfant ?  
(*Le Midi socialiste*, 11 novembre 1910, p. 2, col. 3-4)

Trompe par sa femme, il aurait assouvi sa vengeance.

Nous avons dit, hier, que l'auteur du crime de ce jeune enfant trouvé mort sur la plage du Prado ne serait autre que son père, Émile Lapierre, ingénieur des Arts et Manufactures <sup>4</sup> et directeur d'une école d'Arts et Métiers.

L'enfant aurait été tué par son père, dans le but d'atteindre, dans ses plus chères affections, la mère, qui avait commis la faute de tromper son mari.

Voici d'ailleurs cette douloureuse histoire.

#### LE SÉJOUR AUX COLONIES LE RETOUR AU PAYS NATAL

À Saint-Denis de la Réunion <sup>5</sup>, où il avait été nommé directeur de l'école des arts et métiers, vivait heureux, partageant son affection entre sa jeune femme et son fils Maurice, M. Émile Lapierre, ingénieur, âgé de 35 ans.

Un jour — c'était au début de l'année dernière — M<sup>me</sup> Lapierre, très éprouvée par le climat des colonies, tomba malade et le médecin qui la soigna conseilla à son mari de renvoyer en France la jeune femme, affirma-t-il, très promptement.

Il fut ainsi fait. M<sup>me</sup> Lapierre, emmenant son enfant alors âgé de 3 ans et demi, s'embarqua à destination de Marseille et s'installa dans cette ville, 27, rue de Breteuil.

Dix-huit mois s'étaient écoulés lorsque Émile Lapierre, ayant obtenu un congé, débarqua le mois dernier à Marseille, où il rejoignit les êtres aimés dont il avait dû momentanément se séparer et qu'il n'avait point vus depuis longtemps ; la santé de la jeune femme s'était à peu près rétablie et le petit Maurice, qui venait d'avoir 5 ans, suivait, depuis la rentrée, les cours de la classe enfantine.

#### CRUELLE VÉRITÉ

Durant un mois, le jeune ingénieur vécut heureux ; l'avenir s'ouvrait devant lui sous les plus riants auspices, lorsque, brusquement, avant-hier, tous ces rêves s'écroulèrent. Pendant une absence de sa femme, Émile -Lapierre ouvrit machinalement un meuble. Dans un tiroir, un paquet de lettres attira son attention ; il défit la faveur qui les attachait, prit une lettre et l'ouvrit... C'était une lettre d'amour : elle n'émanait pas de lui.

---

<sup>4</sup> En fait des Arts et Métiers (Aix, 1891).

<sup>5</sup> Confusion commise par plusieurs journaux avec sa précédente fonction de directeur d'atelier et chef d'entretien du matériel des Sucreries des Casernes, à Saint-Pierre (Ile de la Réunion). Il est question plus bas de l'école de Pnom-penh.

Atterré, l'ingénieur laissa choir sur le parquet la lettre révélatrice. Anxieux de tout savoir, il ouvrit une seconde lettre qu'il parcourut fiévreusement et jeta loin de lui, puis une troisième, une quatrième... il était fixé.

En proie à la plus grande exaspération, l'ingénieur s'arma de son revolver et, comme un fou, se précipita hors de l'appartement. Son plan était arrêté : l'idée, d'une vengeance horrible avait germé dans son esprit : il allait la mettre à exécution.

Pour atteindre la mère dans ses plus chères affections, il avait résolu de tuer son fils !

### HORRIBLE VENGEANCE

Émile Lapierre prit aussitôt la direction du Lycée, où il arriva vers 4 heures. Il fit appeler son fils et l'emmena.

Tous deux se dirigèrent vers le Prado. Heureux de cette promenade, l'enfant devisait avec son père qu'il interrogeait longuement sur mille choses qui l'intriguaient-

Dominant son trouble, le père se montra plus affectueux encore que de coutume à l'égard de l'enfant, qu'il entraîna dans un endroit désert, sur les bords de l'Huveaune.

La nuit était venue ; l'enfant, naturellement peureux, se pressait instinctivement, contre son père lorsque ce dernier, brusquement, arma son revolver et, féroce, lâchement, l'abattit à ses pieds. Le pauvre petit avait payé de sa vie la faute de sa mère.

Le lendemain matin, ainsi que nous l'avons dit, on découvrait le petit cadavre et l'enquête ouverte par le parquet fit connaître les faits que nous venons d'exposer.

### LE PÈRE MEURTRIER S'EST-IL SUICIDÉ ?

On ne sait encore ce que le père a pu devenir ; s'est-il suicidé ou se cache-t-il à Marseille dans le but de compléter son œuvre de vengeance ?

C'est ce que nous ne tarderons vraisemblablement pas à apprendre.

On ne croit pas, au parquet, qu'il ait pris la fuite après avoir accompli son abominable forfait ; l'hypothèse du suicide paraît maintenant plus vraisemblable. On suppose, en effet, qu'après avoir tué le petit Maurice, sur le bord de l'eau, M. Lapierre, abandonnant sur le sable de la plage le corps de sa victime, sa canne et son mouchoir, qui auraient été de terribles pièces à conviction si, à cet instant, il avait pu songer à prendre la fuite, est entré lui-même dans la mer, tenant son revolver haut levé et qu'il s'est brûlé la cervelle, au moment où il allait perdre pied.

La mer était très houleuse la nuit dernière, à la suite de la tempête qui a sévi samedi dans le golfe de Marseille ; on s'explique que le corps du père assassin ait été entraîné vers le large par le remous des flots. Quoi qu'il en soit, M. de Possel, juge d'instruction, ne s'est pas occupé ce matin de cette affaire ; il n'entendra que demain M<sup>me</sup> Émile Lapierre.

Le docteur Dufour, médecin-légiste, a fait cet après-midi l'autopsie du corps de la victime, mais cette formalité judiciaire n'a plus qu'un intérêt secondaire.

### LE CORPS DE L'ASSASSIN EST RETROUVÉ

Marseille, 10 novembre.

Ce matin, vers -sept, heures, un cantonnier découvrit sur le sable de la plage du Prado, à quelques -mètres seulement de l'endroit où M. Lapierre tua son jeune fils de 5 ans, le cadavre d'un individu correctement vêtu, le visage couvert d'ecchymoses, qui venait d'être rejeté par les vagues sur la plage.

Le commissaire de police du quartier, immédiatement prévenu, se transporta aussitôt sur les lieux et la première enquête lui permit d'établir qu'il se trouvait réellement en présence du corps de M. Émile Lapierre, [directeur de l'école des arts et métiers de Pnom-Penh \(Cambodge\)](#), qui avait disparu après le meurtre de son enfant.

Le père meurtrier, après avoir tué son fils, marcha droit sur la plage vers la mer jusqu'à ce qu'il fut englouti par les eaux.

Son corps a été transporté à la morgue aux fins d'autopsie.

---

Comptes d'assistances  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1911, p. 376)

Par arrêté du Gouverneur général p. i. de l'Indochine, en date du 28 juin 1911 :  
Le compte d'assistance de M. Lapiere (Émile), directeur de l'École professionnelle de Phnôm-Penh, décédé le 8 novembre 1910, à Marseille, est arrêté au profit de madame veuve Lapiere, née Gillibert, sa veuve, à la somme de 2.980 francs 56 cent., pour cinq ans onze mois et seize jours de services, effectifs en Indochine.  
Cette somme sera imputée au budget local du Cambodge.

---

Comptes d'assistances  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1911, p. 376)

Par arrêté du Gouverneur général p. i. de l'Indochine, en date du 13 juillet 1911 :  
La solde de M. Brand, chef des ateliers du bois à l'École professionnelle de Phnôm-Penh, est portée de 4.000 à 4.500 francs par an, à compter du 14 juillet 1911.  
Cette dépense sera imputée au chapitre IX, art. 1<sup>er</sup>, § B, Enseignement professionnel) du budget local de l'exercice 1911.

---

Ministère de la marine  
(*Journal officiel de la République française*, 30 juillet 1911)

Par décision ministérielle du 27 juillet 1911, il a été accordé à M. Bartoli (Dominique), agent technique d'études de 3<sup>e</sup> classe des constructions navales à l'arsenal de Saïgon\*, un congé de trois ans sans solde et hors cadre pour servir à l'industrie.  
Ce congé comptera du lendemain de la notification de la présente décision à l'intéressé.

---

Cambodge  
PHNOM-PtNH  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 février 1913, p. 4, col. 3)

École professionnelle. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 décembre 1912 est modifié comme suit : M. Bartoli est nommé directeur stagiaire de l'École professionnelle de Phnom-Penh, pour compter, au point de vue de l'ancienneté de services, du 14 juillet 1912.

---

Ordre du Cambodge  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1913, p. 2, col. 5)

Chevalier  
Bartoli, directeur de l'École professionnelle de Phnom-Penh

---

INSTRUCTION PUBLIQUE  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1914-II, p. 505)

MM. Bartoli (Dominique), directeur ;  
Herbemont (Georges), chef d'atelier de 1<sup>re</sup> cl. ;  
Burel (Pierre), agent temporaire,  
Emmanueli (Jean), chargé de cours de cordonnerie  
Morgue (Jules), chef d'atelier de 4<sup>e</sup> classe (en congé) ;  
Brand (François), chef d'atelier de 4<sup>e</sup> classe (en congé).

---

Ministère de la marine  
(*Journal officiel de la République française*, 20 juin 1914)  
(*L'Ouest-Éclair*, 21 juin 1914, p. 8, col. 1)

Par décision ministérielle du 18 juin 1914, M. Poinferré (Alfred), agent technique de 2<sup>e</sup> classe du service des constructions navales, en service à l'arsenal de Saïgon\*, a été détaché en mission hors cadre, près du ministère des colonies, dans les conditions de l'article 5 du décret du 7 novembre 1905, pour remplir les fonctions de directeur intérimaire de l'école professionnelle de Pnom-Penh.

---

Actes officiels  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 janvier 1915, p. 3)

Démission. — La démission de son emploi offerte par M. Herbemond, chef d'atelier de 4<sup>e</sup> classe à l'École professionnelle de Phnompenh, est acceptée, pour compter du 1<sup>er</sup> décembre 1914.

---

ÉCOLE PROFESSIONNELLE PHNOM-PENH  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 280)

MM. Bartoli (Dominique), directeur de 4<sup>e</sup> classe ;  
Morgue (Jules), chef d'atelier de 4<sup>e</sup> classe ;  
Brand (François), chef d'atelier de 4<sup>e</sup> classe ;  
Burel (Pierre), agent temporaire ;  
Poinferré, agent temporaire (en congé) ;  
Emmanueli, chargé de cours de cordonnerie,

---

La Vie indochinoise  
(*Les Annales coloniales*, 2 octobre 1915, p. 3, col.3)

CAMBODGE

Les événements et les hommes.

— Nous avons annoncé récemment, en faisant toutes réserves, l'arrivée à Marseille d'ouvriers indochinois.

Les lignes suivantes, venues directement du Cambodge, et que publie notre confrère le *Courrier saïgonnais*, montrent que le recrutement est soigné, au pays de Sisowath.

Un appel à la population indigène de Phnompenh, demandant des ouvriers volontaires pour servir dans nos arsenaux de France, avait été adressé, il y a quelques semaines, par le commandant d'armes.

Nous apprenons que cet appel a remporté le plus louable succès auprès de nos protégés indigènes : soixante ouvriers, en effet, se sont présentés à l'École professionnelle pour subir un examen de capacité. Vingt-deux candidats, dont la plupart anciens élèves de l'École professionnelle, ont été reconnus aptes par l'officier d'administration chargé de faire passer cet examen technique.

Nous enregistrons avec plaisir cet heureux résultat qui est une preuve nouvelle de l'indéfectible loyalisme de nos protégés et qui vient récompenser les incessants efforts faits par les directeur et .employés de notre École professionnelle pour former la main-d'œuvre locale.

Les vingt-deux ouvriers admis ont été dirigés sur Saïgon par le courrier ayant quitté Phnompenh le 2 août ; ils se sont tous montrés heureux et fiers d'avoir pu manifester leur attachement à la France.

---

UN MONUMENT À JEAN COMMAILLE  
CONSERVATEUR D'ANGKOR  
(*La Dépêche coloniale*, 28 juillet 1916)

Dans son assemblée générale du 19 mai et sur la proposition de son président, M. Ch. Gravelle, la Société d'Angkor a décidé d'élever un monument commémoratif à la mémoire de Jean Commaille, conservateur d'Angkor.

Les motifs du décor de la stèle et du bronze seront empruntés aux sculptures anciennes d'Angkor. Des linteaux ou des bandeaux de soubassement fourniront les sobres et purs modèles qui conviennent. [L'École professionnelle de Pnom-Penh paraît capable d'une bonne exécution du tableau de bronze.](#)

Le monument portera l'inscription suivante :

L'École française d'Extrême-Orient,  
le Protectorat du Cambodge,  
la Société d'Angkor,  
ses amis, à la mémoire de  
Jean Commaille, conservateur d'Angkor, t  
tombé a son poste le 29avril 1916, et qui a donné,  
durant huit années, tout son dévouement  
à la préservation des monuments  
du groupe d'Angkor.  
(Dégagement des temples d'Angkor-Wat et du Bayon.)

---

Les Réformes en Indochine

LES ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES  
(*La Dépêche coloniale*, 14 septembre 1917, p. 1)

École professionnelle de Pnom-Penh (124 élèves).

---

INSTRUCTION PUBLIQUE  
(*Annuaire administratif de l'Indochine française*, 1920, p. 290)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE

MM. Bartoli (Dominique), professeur principal de 2<sup>e</sup> classe de l'enseignement secondaire, directeur p.i. ;

Brand (François), chef d'atelier de 3<sup>e</sup> classe ;

Burel (Pierre), chef d'atelier de 4<sup>e</sup> classe.

---

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE

Auguste-Félix BOULANGER, directeur

Né le 27 novembre 1885.

Brevet de mécanicien de seconde classe de la Marine et certificat d'aptitude de mécanicien torpilleur.

Entré dans les SC le 10 novembre 1912.

Mécanicien de 1<sup>re</sup> classe du cadre de la Flottille du Laos.

Du 20 mai

(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1922, p. 418)

Arrêté désignant M. Boulanger pour remplir provisoirement les fonctions de directeur de l'École pratique d'industrie de Phnôm-Penh pendant la durée de congé de M. Bartoli

---

PHNOM PENH

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mars 1924, p. 1)

De notre correspondant particulier, le 24 mars 1924, à 20 h. 20.

Collision mortelle

Samedi dernier, M. Sann de Monteiro, secrétaire des Résidences, détaché à l'école professionnelle de Phnom-Penh, se rendait à 14 heures, à bicyclette à son bureau, lorsqu'il fut heurté par un camion automobile qui le renversa à terre et dont une des roues lui passa sur le corps.

Transportée à l'hôpital mixte de Phnom-Penh, la victime expira le lendemain matin des suites de ses blessures.

Père de famille, M. Sann de Monteiro était âgé de 25 ans.

---

ÉCOLE PROFESSIONNELLE PHNOM-PENH  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. 306)

MM. Boulanger (Auguste-Félix), chef d'atelier principal de 3<sup>e</sup> classe, directeur p. i. ;  
Burel (Pierre), chef d'atelier de 1<sup>re</sup> classe ;  
Voitel (Albert), chef d'atelier contractuel.

---

AU CAMBODGE

---

PHNOM PENH  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mars 1925, p. 2, col. 5)

Nécrologie. — Un télégramme expédié d'Ajaccio le 17 février 1925 a apporté la triste nouvelle du décès de M. Bartoli, directeur de l'École professionnelle de Phnom-Penh.

---

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE PHNOM-PENH  
(*Annuaire administratif de l'Indochine française*, 1926, p. 311)

MM. Boulanger (Auguste-Félix), chef d'atelier principal de 2<sup>e</sup> classe, directeur ;  
Braud (François), chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> classe ;  
Voitel (Albert), chef d'atelier stagiaire.

Résidence de Kampot.

M. Noblet (André), chef d'atelier de 1<sup>re</sup> classe.

Personnel en congé.

M. Burel (Pierre), chef d'atelier principal de 3<sup>e</sup> cl.

---

LES TABLEAUX D'AVANCEMENT POUR L'ANNÉE 1927

---

Enseignement

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1926, p. 1, col. 5)

Pour le grade de chef d'atelier principal hors cl. : M. Morgue Jules.  
Pour le grade de chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> cl. : M. Boulanger Auguste-Félix.  
Pour le grade de chef d'atelier de 1<sup>re</sup> classe : M. Ordronneau Victor-Jean.

---

Officiers d'académie  
(*JORF*, 14 juillet 1927, p. 7291)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 août 1927, p. 2, col. 3)

Bou langer (Auguste-Félix), directeur de l'école pratique d'industrie au Cambodge à Pnom-Penh (Cambodge).

---

AU CAMBODGE

PHNOHPENH

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juillet 1927, p. 4, col. 3)

École pratique. — M. Bou langer Auguste Félix, chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> classe de l'Enseignement professionnel en Indochine rentrant de congé, est chargé par intérim de la direction de l'École pratique et d'industrie de Phnom-penh.

M. Bou langer aura droit, en cette qualité, à l'indemnité annuelle fixée par l'article 11 du Règlement général de l'Enseignement professionnel.

---

PHNOM PENH

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1928, p. 4)

Enseignement professionnel. — Par dérogation à l'article 11 du Règlement général de l'Enseignement professionnel du 21 décembre 1917 M. Ordronneau, chef d'atelier principal de 3<sup>e</sup> classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, en service au Cambodge, est désigné pour remplir provisoirement les fonctions de directeur de l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh pendant la durée du congé de M. Bou langer, directeur p. i. de la dite école.

---

ENSEIGNEMENT

(*La Dépêche d'Indochine*, 13 février 1932, p. 6, col. 4)

Enseignement professionnel

Au grade de chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> cl. ; M. Ordronneau. Victor.

Au grade de chef d'atelier de 2<sup>e</sup> cl. : 1<sup>er</sup> tour choix, M. Crémona, Joseph.

---

Médaille d'honneur en argent de 2<sup>e</sup> classe

(*La Dépêche d'Indochine*, 3 mars 1932, p. 3)

Nguyên-van-Lua, no m<sup>le</sup> 40, instituteur de 1<sup>re</sup> classe à l'École pratique d'industrie, à Pnom-Penh

---

AU CAMBODGE

Enseignement

(*La Dépêche d'Indochine*, 27 mai 1933, p. 3, col. 4)

M. Noblet, chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> classe de l'Enseignement professionnel, rentrant de congé et maintenu au Cambodge, est affecté à l'École pratique d'industrie de Pnom-Penh.

---

La mort de M. Noblet  
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 février 1934, p. 4, col. 1-2)

Cette mort brutale qui a ravi à l'affection des siens, à l'estime de tous ses compatriotes cet homme de bien, qui avait échappé aux dangers et périls de la grande guerre 1914-1918, a jeté la consternation dans Pnom-Penh, où il ne comptait que des amis.

Voici l'homme, le camarade, l'ami dont nous déplorons la perte aujourd'hui :

Ancien Combattant : le 21 décembre 1914, Noblet s'engage volontairement pour la durée des hostilités, et rejoint le 11<sup>e</sup> Colonial à Saïgon : Il est de là affecté au 42<sup>e</sup> Colonial qu'il rejoint sur le front de France le 12 avril 1915.

C'est la lutte obscure, sans gloire au fond des tranchées, jusqu'au matin du 25 septembre 1915 qui fit naître tant d'espoirs dans les cœurs français, c'est ce matin-là que partit la grande offensive de Champagne, qui réussit à percer le front ennemi, victoire formidable qui ne put malheureusement être exploitée faute d'artillerie lourde. Noblet joua son rôle dans cette bataille. La citation à l'ordre du régiment n° 168 du 15 octobre 1915 est là pour l'attester :

A brillamment entraîné son escouade à l'assaut des lignes ennemies.

Citation qui, dans son laconisme, en dit beaucoup, car dans la Coloniale, on sait mourir sans phrases ; le courage est journalier et pour décrocher une citation dans ce régiment d'infanterie coloniale, il faut réellement l'avoir méritée. On le sait, les mots sont inutiles.

Pendant quelque temps, Noblet est affecté à la fabrication du matériel et des munitions de guerre, puis arrive l'année 1918, année cruciale s'il en fut, pour la France, après quatre ans d'une lutte sanglante et sans précédents dans l'histoire : La France put croire un instant que tous ses sacrifices avaient été vains : la victoire semblait nous échapper et tous se rappellent le tragique calendrier qui s'est déroulé du 21 mars au 18 juillet.

C'est le courage, la ténacité, la valeur des combattants qui, comme Noblet, ont tenu envers et contre tout, même dans les situations les plus désespérées, qui ont permis de gagner la guerre.

C'est avec le 333<sup>e</sup> Régiment d'infanterie que, le 13 octobre 1918, Noblet est blessé. Il rejoint son régiment en ligne peu de jours après. Et le 21 octobre 1918, l'ordre du jour du régiment n° 505 citait sa courageuse attitude :

« S'est distingué par sa belle attitude pendant les combats du 21 septembre au 6 octobre 1918 ».

Une Croix de Guerre ornée de deux étoiles atteste sa bravoure, son courage tranquille.

En 1932, la suprême récompense : la Médaille militaire, lui fut décernée, au titre des engagés volontaires.

Noblet revint en Indochine en 1919, et débuta à l'École pratique d'industrie de Pnom-Penh en août 1921, comme agent journalier.

Il devait gravir un à un tous les échelons, par son travail, sa haute conscience professionnelle ; parti du plus humble échelon, il était arrivé chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> classe après trois ans.

Un seul échelon le séparait du sommet de la hiérarchie.

Noblet sut se faire estimer, aimer même ; tous ses collègues, profondément émus, que nous avons pu approcher sont unanimes à ce sujet.

Ce fut un bon, un excellent camarade, un grand travailleur dévoué et consciencieux; bon avec ses subordonnés qui l'adoraient, il avait la sympathie de ses chefs et de ses égaux.

Il fut aussi un bon fils : n'avait-t-il pas signé une délégation sur sa solde afin de subvenir aux besoins de sa chère vieille maman qui s'est éteinte il y a quelque temps en Algérie à l'âge de 80 ans ?

N'a-t-il pas soutenu de ses deniers son frère colon, dans sa lutte contre la brousse ?

Combien de camarades n'a-t-il pas secourus spontanément ce bon cœur, d'une générosité sans pareille n'allait-il pas au devant de ceux qui étaient dans le malheur.

Noblet était de la lignée de ces vieux coloniaux, dont il était un des derniers représentants, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui.

Noblet meurt au moment où il avait rencontré le bonheur; il y a quinze mois, il épousait une jeune femme douce, aimante, dévouée qui l'adorait et qu'il aimait ; une petite fille, maintenant âgée de trois mois, était née de leur union, petite fille qu'il caressait avec amour. Il fallait voir avec quelle tendresse, avec quelle sollicitude il soignait ce cher petit être.

Ce jeune foyer si heureux est maintenant détruit par la mort cruelle de Noblet. Une pauvre petite orpheline de trois mois qui ne pourra se rappeler les traits du papa si doux, si bon qui l'aimait tant.

Une malheureuse veuve éplorée, dont la vie est brisée. Voilà l'œuvre de cette mort.

Nous nous inclinons respectueusement devant la profonde douleur de M<sup>me</sup> Noblet, et lui présentons nos condoléances attristées.

---

### Les obsèques de M. Noblet

Tout Phnom Penh avait tenu à accompagner à sa dernière demeure le brave homme qu'était Noblet, dont nous venons d'énumérer les qualités, les vertus

Une délégation des marins de la flottille du Protectorat précédait le char funèbre... porteurs de gerbes et de couronnes de fleurs naturelles.

Tous les membres de l'Enseignement et de l'École pratique suivaient le corps de notre pauvre ami.

Tous les services étaient représentés

L'Amicale cambodgienne des anciens combattants, la 556<sup>e</sup> section des médaillés militaires avaient envoyé une couronne cravatée aux couleurs nationales et une palme portant le ruban jaune et vert de la Médaille militaire.

M. le docteur Chazarin, président de l'Amicale des anciens combattants, adressa sur le bord de cette tombe prématurément ouverte le dernier adieu au camarade que la mort avait épargné sur les champs de bataille et qu'elle est venue chercher ici en plein bonheur.

Avec une grande émotion, il retraça le vie toute de labeur, de bonté et de générosité de Noblet.

Devant ce deuil cruel, plus d'une personne avait les larmes aux yeux.

Plus d'un ancien combattant a pensé à tous ceux qui sont morts victimes de cette guerre terrible, qui, quinze ans après sa fin, tue encore chaque année plus de 30.000 des nôtres.

Noblet est de ceux-là ; blessé, gazé, il meurt à 44 ans, en pleine force, terrassé par la maladie sournoise, contractée en service à la colonie, et qui est une suite directe des souffrances, des privations subies, pour la défense du sol national.

---

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN INDOCHINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1935, p. 5)

.....  
Au Cambodge, l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh, durement touchée par la situation budgétaire, voit son effectif tomber à 162 élèves.

---

La vie administrative  
(*La Dépêche d'Indochine*, 14 avril 1936, p. 7, col. 5)

Par arrêté du résident supérieur du 8 avril 1936. — M. Ordronneau, chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> classe de l'enseignement professionnel, rentrant de congé est maintenu au Cambodge, est affecté à l'École pratique d'industrie à Phnompenh.

---

Le Conseil d'administration de l'École pratique d'Industrie  
(*La Dépêche d'Indochine*, 9 juin 1936, p. 7, col. 7)

Conformément à l'arrêté du gouvernement général du 18 avril 1936, le résident supérieur vient de désigner les membres du conseil d'administration de l'École pratique d'industrie de Pnom-penh. Ce conseil est ainsi composé :

M. Richard de Chicourt, administrateur des Services civils, résident-maire de la ville de Pnom-penh, délégué du chef d'administration locale, président ;

MM. Renoud Lyat, agent contractuel, chef de la section matériel et traction de la subdivision spéciale de Pnom-penh ; André Oliver\* [Supélec], ingénieur de 1<sup>re</sup> classe des Travaux publics ; Marinetti, président de la chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge ; Nibaut, directeur de la Compagnie des eaux et d'électricité ; Denis, directeur de la maison Poinard et Veyret ; Boulanger, directeur de l'École pratique d'industrie de Pnom-penh ; Uk Thoutch, anouc-montrey de 1<sup>re</sup> classe, chef de bureau au ministère de la Marine, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie ; Ordronneau, chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> classe ; Voitel, chef d'atelier de 1<sup>re</sup> classe, membres.

---

Promotions administratives  
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 juillet 1936, p. 5, col. 3)

Pour le grade de chef d'atelier principal de 3<sup>e</sup> classe : M. Voitel, à l'École pratique d'industrie à Phnom-penh,

Pour le grade de chef d'atelier de 1<sup>re</sup> classe : M. Casenaz, à l'École pratique d'industrie à Phnom-penh.

---

AU CAMBODGE

---

Ce que l'on ne doit pas ignorer

---

Les magnifiques résultats obtenus par le Service de l'Enseignement  
(*La Dépêche d'Indochine*, 8 octobre 1936, p. 10)

#### Enseignement professionnel

L'école pratique d'industrie a été fréquentée par 100 élèves, soit 15 de moins que l'année dernière. Cette diminution s'explique par l'institution d'un concours qui a établi, à l'entrée, un barrage utile.

34 élèves ont été admis à l'examen de sortie en juin 1935.

---

#### Un drame douloureux vient d'endeuiller Phnom-penh

---

Dans un accès de désespoir une Française  
se jette et se noie dans le Ton-lé-Sap  
(*La Dépêche d'Indochine*, 19 octobre 1936, p. 1, col. 6-7)

Phnompenh, le 19 octobre.

(De notre correspondant)

Depuis quatre ou cinq jours, une atmosphère de tristesse et d'inquiétude semblait planer sur la vieille capitale khmère.

Une femme française, M<sup>me</sup> Rello, mariée à un professeur de l'École pratique d'industrie, actuellement détaché à l'imprimerie royale en qualité de directeur, avait, en effet, quitté son domicile dans l'après-midi du 15 octobre et n'y avait pas reparu depuis cette date.

Les plus sombres présages se propageaient et s'intensifiaient au fur et à mesure que les jours s'écoulaient les uns après les autres sans apporter la moindre nouvelle. Depuis deux jours déjà, tout le monde ici redoutait un malheur irréparable.

Un jeune boy chinois devait, hélas ! confirmer ces craintes dans la journée d'hier vers 14 h., en prévenant la police du 2<sup>e</sup> arrondissement, qu'un corps humain flottait sur le Tonlésap un peu en amont des Quatre Bras.

Le commissaire du quartier, M. Abbatucci, alerté, se rendit aussitôt sur les lieux et le cadavre fut repêché sans difficulté.

C'était bien celui de M<sup>me</sup> Rello !

#### Les suites d'un accès de désespoir

Avant même que fut retrouvé le corps de la malheureuse femme, on savait à Phnom-penh, qu'elle avait erré longtemps dans un état de prostration voisin du désespoir, avant de donner suite à son funeste projet.

Il n'était que treize heures environ quand elle sortit de chez elle, mercredi dernier.

Y rentra-t-elle une ou plusieurs fois avant de se résoudre à se donner la mort ?

Nul n'est encore capable de le dire. Toujours est-il que le soir de ce même mercredi, 15 du courant, elle fut aperçue sur les quais du Ton-lé-Sap, vers 21 heures, aux approches des appontements de la Cie saïgonnaise de navigation.

Comme personne ne peut affirmer l'avoir rencontrée après ce moment-là, on présume que la malheureuse se jeta dans le fleuve d'un des deux appontements de cette compagnie.

#### Les mobiles de ce tragique suicide ?

À vrai dire, nul ne connaît le fin mot de l'affaire, M<sup>me</sup> Rello n'ayant pas laissé derrière elle le moindre écrit susceptible de déceler les vrais mobiles de son acte.

La police n'a pas, du moins jusqu'au moment où j'écris ces lignes, reçu la moindre déclaration d'amis de la victime capable de faire sur ce drame affreux la lumière complète.

On est donc encore réduit aux conjectures et aux hypothèses.

On sait cependant que M<sup>me</sup> Rello et son mari ne vivaient plus depuis quelques mois en très bonne intelligence.

Une instance en divorce avait même été intentée par l'un des deux conjoints contre l'autre. En raison de cela, le mari et la femme vivaient séparément depuis deux mois environ.

Tous ceux qui ont approché la désespérée durant ces dernières semaines disent avoir été fortement impressionnés par la tristesse que reflétait son visage.

Certains en arrivent ainsi à penser qu'elle s'était décidée, depuis pas mal de temps déjà, à en finir avec la vie.

Le corps, une fois identifié, fut placé au dépôt mortuaire du boulevard Thomson, en attendant les obsèques qui ont eu lieu cet après midi, à 17 heures, au milieu d'une affluence nombreuses et consternée.

#### La victime

M<sup>me</sup> Rello était mère de deux enfants, dont une fille de dix-huit ans, déjà mariée et un garçon de treize ou quatorze ans qui vivait avec elle et se trouvait encore, ces jours-ci, à Saïgon d'où il est rentré hier soir, par le car arrivant ici à 19 heures. Elle n'était, malgré cela, âgée que de trente sept ans. Elle était née, en effet, à Paris le 19 janvier 1899.

Douloureuse fin tout de même que cette noyade volontaire pour une femme de cet âge, appelée, peut-être encore, malgré tout, à vivre des jours heureux auprès de ses enfants, surtout du jeune garçon dont elle aurait pu continuer de surveiller l'éducation avec toute la tendresse maternelle qu'elle avait contractée l'habitude d'y apporter.

À tous ceux que ce malheur afflige, la *Dépêche* adresse l'expression de ses plus sincères condoléances.

R...

---

#### Désignations — Mutations (*L'Avenir du Tonkin*, 27 mai 1938)

Par arrêtés du gouverneur général de l'Indochine du 19 mai 1933 :

M. Minel, ingénieur-géomètre hors classe du Service du Cadastre et de la Topographie en service en Cochinchine, est détaché de son cadre d'origine pour servir dans l'Enseignement professionnel.

M. Minel est mis à la disposition du résident supérieur au Cambodge.

M. Minel est désigné pour remplir à titre provisoire les fonctions de directeur de l'Ecole pratique d'industrie de Phnom-Penh en remplacement de M. Étienbled.

M. Minel aura droit en cette qualité et pour compter du jour de sa prise effective de service à l'indemnité annuelle de fonctions de 240 piastres prévue par l'arrêté du 28 décembre 1934.

---

#### Enseignement professionnel (*L'Avenir du Tonkin*, 21 juin 1938)

M. Minel, ingénieur-géomètre hors classe du service du Cadastre et de la Topographie en service en Cochinchine, est détaché de son cadre d'origine pour servir dans l'Enseignement professionnel.

M. Minel est à la disposition du résident supérieur au Cambodge.

M. Minel est désigné pour remplir à titre provisoire les fonctions de directeur de l'École pratique d'industrie à Phnom-penh en remplacement de M. Étienbled.

---

## L'ARTISANAT AU CAMBODGE

---

L'École pratique d'industrie est réorganisée  
(*La Dépêche d'Indochine*, 24 juin 1938, p. 5, col. 1-2)

Exception faite pour ce qu'on pourrait appeler l'artisanat d'art : orfèvres, fondeurs, sculpteurs sur bois, etc, chez qui se maintiennent les traditions de l'ancien art khmer restauré, ramené à sa pureté et à son originalité primitives, on peut dire que l'artisanat proprement dit est à peu près inexistant au Cambodge, au moins parmi la population cambodgienne. En dehors de l'agriculture, on ne trouve que fort peu de Cambodgiens exerçant un métier manuel. À Phnom-penh même, les doigts de la main suffiraient peut-être à compter ceux qui sont menuisiers, maçons. Ces métiers, et beaucoup d'autres, sont entre les mains des Chinois et des Annamites. On trouve, en nombre assez restreint, des boys, des cuisiniers cambodgiens et aussi quelques typographes, mais la proportion en est faible, par rapport aux Annamites. C'est peut-être dans la profession de chauffeurs-mécaniciens qu'ils sont les plus nombreux.

Nous ne nous chargerons pas d'expliquer cette répugnance des Cambodgiens pour les métiers manuels. ni d'en rechercher les causes. Nous nous contentons de la constater. Tout le monde, en revanche, connaît l'attrait qu'exercent sur nos protégés les fonctions publiques, les emplois sédentaires, ceux où le travail consiste à noircir du papier dans un bureau, ou même à introduire des visiteurs et à faire des courses. Le rêve de la grande majorité des jeunes Cambodgiens, c'est d'être fonctionnaire, secrétaire, planton. Ils préfèrent des places de ce genre, même avec un salaire infime, à un travail qui ferait d'eux des ouvriers, comme si ce mot constituait à leurs yeux une déchéance.

C'est à lutter contre cet état d'esprit, non point, peut-être spécial au Cambodge, mais à coup sûr plus répandu au Cambodge que dans les pays annamites, que l'Administration locale semble vouloir s'appliquer. La récente réorganisation de l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh répond à cette préoccupation.

Cette école existe depuis longtemps, mais n'a pas rempli, jusqu'ici, l'objet qu'on s'était proposé en la créant. Elle avait pour but de former des ouvriers indigènes, capables, à leur sortie, d'être utilement employés dans les entreprises privées et d'en créer eux-mêmes, le cas échéant.

Or, les élèves sortant de l'École pratique étaient, en général, assez peu recherchés par les patrons, la formation technique qu'ils y recevaient ne répondant pas au but poursuivi. D'où la nécessité de repartir d'un autre pied et de réorganiser l'école sur de nouvelles bases.

Le nouvel établissement, installé dans un autre local, plus vaste et mieux approprié à sa destination, se distingue de l'ancien tout d'abord en ce qu'il comporte un internat. Les élèves pourront donc se recruter dans le Cambodge tout entier, et non pas seulement dans la ville de Phnom-Penh, d'où possibilité d'une sélection plus large et partant plus soignée.

Si l'on songe que ces élèves bénéficieront d'une gratuité totale, qu'ils seront, durant leur séjour à l'école, défrayés de tout, et que l'enseignement qu'ils recevront leur

permettra, dès leur sortie, de gagner leur vie, il est à présumer que le recrutement en sera aisé, et représentera véritablement une élite.

Car, et c'est là encore une innovation que l'on a tout lieu de croire heureuse, ces ouvriers formés par l'école ne seront pas des ignorants, des illettrés. ne connaissant que leur métier, incapables même d'acquérir par eux-mêmes l'instruction qui leur manque.

Concurremment avec les connaissances techniques, pratiques, qui sont la base de l'enseignement, ils recevront une instruction théorique, générale. qui leur ouvrira l'esprit et stimulera chez eux, il faut l'espérer, le désir d'apprendre.

Leur accès à l'école sera d'ailleurs subordonné lui-même à un minimum d'instruction, les candidats provenant tous, en principe, des écoles primaires et des écoles de pagodes rénovées. Des instituteurs seront attachés à l'école. Quelques heures de cours compléteront, chaque jour, le travail de l'atelier, et le rendront plus profitable.

Il fallait, pour diriger cette réorganisation, la rendre conforme aux principes dont s'inspire l'enseignement technique, un spécialiste de cet enseignement. On s'est donc adressé à M. Étienbled, directeur de l'École professionnelle de Saïgon, mieux qualifié que personne pour une pareille tâche. C'est à son instigation et sur ses conseils que l'École pratique de Phnom-Penh a subi la transformation que nous indiquons, que le régime en a été modifié, qu'à l'apprentissage purement professionnel, matériel, pourrait-on dire, s'est adjoint un enseignement général, permettant aux élèves d'acquérir les rudiments scientifiques dont ils ne manqueront pas de trouver l'emploi.

C'est également sur la recommandation de M. Étienbled que la direction effective de l'école a été confiée à M. Minel, qui, possédant du pays une grande expérience, saura, mieux peut-être qu'un directeur venant en droite ligne de la métropole, s'adapter à ses besoins, à ses ressources, à ses possibilités. se mettre au niveau des élèves, éviter de les décourager en exigeant d'eux un effort prématuré et excessif.

Le nouveau directeur est entré en fonctions depuis quelques jours, et tout permet d'espérer que la réforme dont il est chargé de surveiller les débuts portera les fruits qu'on attend d'elle.

Cet enseignement ainsi rationalisé aura d'ailleurs sa sanction. Le prestige qui s'attache, en ce pays, au moindre diplôme trouvait là une merveilleuse occasion d'être utilisé. On a donc créé un diplôme qui sera délivré, en fin de séjour, aux élèves qui s'en seront montrés dignes. Ce sera, pour les titulaires de ce modeste parchemin, un certificat d'aptitude professionnelle authentique, et aussi, il faut l'espérer, la meilleure des références.

Le programme de réorganisation prévoit également la création de cours annexes, destinés à former des arpenteurs. des typographes, des cuisiniers, etc., tous métiers auxquels les Cambodgiens se sont montrés, jusqu'ici, à peu près complètement réfractaires, et qui offrent pourtant de nombreux débouchés.

L'ouverture de la nouvelle École pratique de Phnom Penh fait faire un grand pas à l'artisanat cambodgien. En relevant, aux yeux de nos jeunes protégés, la dignité de l'ouvrier manuel, en plaçant l'exercice d'un métier sur le même pied que n'importe quel autre état, en conférant à l'artisan un caractère en quelque sorte officiel, en montrant surtout qu'une profession de ce genre n'exclut point une certaine culture intellectuelle et qu'un homme qui travaille de ses mains, outre qu'il tire de son labeur des avantages matériels certains, n'est pas forcément un coolie ignare et grossier, cette réforme aura, nous en sommes convaincu, les plus heureux effets.

Il serait à souhaiter. que, dans un proche avenir, la création d'écoles similaires s'avérât nécessaire dans plusieurs provinces. Ce serait la preuve que le peuple khmer ne nourrit plus aucune prévention à l'égard du travail manuel, qu'il en comprend la noblesse, en apprécie la valeur, et que l'artisan aux mains rudes lui paraît mériter autant d'égards que le rond-de-cuir aux doigts tachés d'encre.

Ce serait là un grand progrès, Le devoir de la France est d'en hâter la réalisation.

Louis VAUCELLE.

---

Pour favoriser le développement  
de l'École pratique d'industrie de Phnom-penh  
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 juillet 1938, p. 5, col. 6)

Ea vue de favoriser l'augmentation du nombre des candidats au prochain concours d'entrée à l'École pratique d'industrie, le résident supérieur vient de décider que les frais de voyage de ces candidats seraient supportés par les budgets provinciaux et que leurs frais de nourriture et de logement à Phnom-Penh seraient à la charge du budget.

---

RECRUTEMENT  
d'élèves arpenteurs à l'École professionnelle de Phnom-penh  
(*La Dépêche d'Indochine*, 23 juillet 1938, p. 7, col. 3)

Le concours supplémentaire d'admission à l'École pratique d'industrie de Phnom-penh devant avoir lieu le 28 juillet prochain prévoit en plus des autres spécialités le recrutement de vingt élèves destinés à une section nouvelle d'arpentage.

Les candidats devront se faire inscrire à la Direction de l'École pratique d'industrie (quai La-Grandière) et déposer avec leur demande timbrée :

- 1° Un certificat de bonnes vie et mœurs.
- 2° Un certificat de scolarité.
- 3° Un extrait d'acte de naissance avec deux photographies.

Les candidats pourvus du certificat d'études primaires franco-indigènes sont admis d'office sur leur demande.

---

#### LA VIE ADMINISTRATIVE

---

Enseignement  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 octobre 1938, p. 7, col. 4)

##### Désignations — Mutations

M. Boulanger Auguste-Félix, chef d'atelier principal hors classe, rentrant de congé, précédemment en service au Cambodge, est mis à la disposition du gouverneur de la Cochinchine.

---

LA VIE ADMINISTRATIVE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1938)

##### Désignations — Mutations

Rectificatif (en date du 24 octobre 1938) à l'article 4 de l'arrêté du 19 mai 1938 portant détachement dans l'enseignement professionnel de M. Minel, ingénieur-géomètre hors classe du Service du cadastre et de la topographie pour remplir à titre provisoire les fonctions de directeur de l'École pratique d'Industrie de Phnom-penh.

Au lieu de :

Art. 4. — M. Minel aura droit en cette qualité et pour compter du jour de sa prise effective de service à l'indemnité annuelle de fonctions de 210 piastres prévue par l'arrêté du 28 décembre 1934.

Lire :

Art. 4. — M. Minel aura droit en cette qualité et pour compter du jour de sa prise effective de service à l'indemnité annuelle de fonctions de 360 piastres prévue par l'arrêté du 28 décembre 1934.

---

#### NOS REPORTAGES

---

« Ceci tuera cela »  
L'APPARITION DU GAZOBOIS  
au Cambodge  
(*La Vérité*, Pnom-Penh, 30 décembre 1938)

Hier, à 10 heures du matin, devant le Palais Royal, en présence des personnalités officielles, MM. ... Minel, directeur de l'École pratique d'industrie...eurent lieu les premiers essais du moteur à gazobois au Cambodge.

Un camion de 3 tonnes piloté par l'excellent chef-mécanicien Foch du « Saïgon-Garage » promenait à diverses reprises les officiels, les entrepreneurs et les membres de la presse locale aux alentours des ministères.

.....  
Aujourd'hui, à 7 heures du matin, a eu lieu un grand essai du moteur à gazobois devant l'École pratique d'industrie de Phnompenh.

Transportant des personnalités officielles, le Berliet 3 tonnes a parcouru 100 kilomètres en une seule haleine [*sic*], sans le secours d'une goutte d'essence.

Et il a réussi cette épreuve convaincante sans aucune difficulté ! Bravo !

M. d. D...

---

Avis de décès  
(*La Vérité*, Pnom-Penh, 30 décembre 1938)

Madame L. MINEL,  
Monsieur MINEL, directeur de l'École pratique d'industrie de Phnompenh,  
Madame DEHAESE,  
Monsieur DEHAESE, lieutenant au 5<sup>e</sup> Régiment d'artillerie coloniale,  
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de.

madame CORINNE DE MARI,  
leur mère, belle-mère, cousine et alliée, décédée à Marseille le 11 août 1940.

---

Phnom-Penh  
Naissance  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 janvier 1939)

Nous avons appris la naissance, survenue à la maternité Roume de Phnom-Penh le 9 janvier 1939, du jeune Guy Michel, fils de M<sup>me</sup> et M. Casenaz, le sympathique chef d'atelier à l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh.

Nos sincères félicitations à M<sup>me</sup> et M. Casenaz et nos vœux de bonheur au mignon bébé.

---

Inauguration de nouveaux locaux de l'École professionnelle de Phnom-penh  
(*La Dépêche d'Indochine*, 27 octobre 1939, p. 1, col. 6-7)

La nouvelle École pratique d'industrie de Phnom-Penh, qui vient d'être installée dans les bâtiments de l'ancienne usine des soies de Russey-Keo, a ouvert officiellement ses portes samedi matin.

M. le résident supérieur Thibaudeau, accompagné de S. A. R. le prince Monireth, arriva à l'école à 8 heures.

Reçus à leur descente de voiture aux accents de la *Marseillaise* et de l'hymne national cambodgien par M. Corbet, directeur de l'Enseignement, et M. Minel, directeur de l'école, le chef du protectorat et le représentant du roi furent conduits dans la cour de l'établissement.

Sur leur passage, les élèves, en cote bleue, formèrent la haie.

Au pied d'un grand arbre, une tribune avait été installée, faisant face à des rangées de chaises qu'on avait disposées pour les invités.

L'assistance était nombreuse ; on y remarquait : L.L. A.A. et E.E. Thiounn, Premier ministre du gouvernement royal ; Suramarith, ministre de la Marine ; Souphanouvong, ministre de la Guerre ; Chéa, ministre de l'intérieur ; Pen, ministre de la Justice ; Nginn, président de la chambre des représentants du peuple ; MM. Marinetti, président de la chambre de commerce ; Lambert, président du conseil local des intérêts économiques et financiers ; Truc, inspecteur des Affaires politiques ; Delens, directeur des bureaux ; Doucet, résident maire ; Kermabon, commandant d'armes ; Pénavaire, chef du cabinet du résident supérieur ; de Verdilhac, chef du bureau de la Presse ; Paquier, proviseur du Lycée Sisowath ; M<sup>me</sup> Paquier, directrice de l'École Norodom ; MM. Arnoux, chef des services de police et de sûreté ; Simonet, ingénieur en chef des T.P. ; Favennec, inspecteur des P. T. T. ; Ancelin, inspecteur de la Gard indigène ; Wind, chef du Service du Cadastre ; Boule, chef des Services agricoles ; Ung-Hy, gouverneur de Kandal ; Tea-San, gouverneur de Kampot, Pitou de Monteiro, suppléant du ministre de l'Instruction publique, et 40 membres de l'assemblée consultative indigène.

M. Corbet, chef du Service de l'Enseignement, et M. le résident supérieur Thibaudeau ont prononcé des discours.

C'est la première fois que M. le professeur agrégé Corbet se produisit sur une chaire à Phnom-penh.

Son discours, sous forme de conseils aux élèves, était vraiment plaisant ; il mériterait par son vif intérêt d'être diffusé dans toutes les écoles du Cambodge.

Les discours terminés, des décorations furent remises au personnel dirigeant et enseignant de l'établissement et à quelques fonctionnaires des T.P. qui avaient apporté leur collaboration à l'aménagement des locaux.

La rosette d'officier de l'Ordre royal fut décernée à M. Minel, directeur de l'école.

MM. Ordonneau et Voitel, chefs d'atelier principaux, et Manset, surveillant principal des T.P., furent faits chevaliers du Sowathara.

M. Crémona, chef d'atelier principal, obtint le Monisaraphon.

MM. Cao-minh-Thai, moniteur principal, Nguyễn-van-Cau, agent technique, et Sar-Ven, chef de chantier des T. P., se virent attribuer la médaille d'or du règne.

M. Trân-van-Tân, dessinateur des T.P., reçut la médaille d'argent.

Après la remise des décorations, les autorités visitent les diverses installations de l'école qui comprennent une section d'ajustage et de tourneurs, des forges avec marteau-pilon, une chaudronnerie, un atelier à bois et une section d'automobiles.

Dirigée par M. l'ingénieur Minel, qui a sous ses ordres trois chefs d'ateliers : MM. Ordronneau, Voitel et Crémona, 11 moniteurs indigènes et 2 instituteurs chargés de cours, l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh compte 172 élèves, dont 100 internes, 40 demi-pensionnaires et 32 externes.

Les ateliers à métaux occupent 20 élèves, l'atelier à bois une trentaine et la section des autos le reste.

Au cours de cette visite qui l'intéressait en tous points, ainsi que les personnalités de sa suite, M. le résident supérieur a constaté quelques petites imperfections et prescrit aussitôt les améliorations nécessaires.

Trouvant qu'il faisait chaud dans le dortoir dont la toiture était en béton armé, M. Thibaudeau a promis de doter ce local d'un plafond.

À la section des autos, il a donné des instructions pour que les ponts de graissage et de lavage, actuellement exposés au soleil et à la pluie, soient recouverts d'un hangar qui permettrait aux apprentis d'y travailler à l'abri des intempéries du temps.

Leur visite terminée, M. le résident supérieur et Son Altesse le prince Monireth se retirèrent 9 h. heures, non sans avoir exprimé à M. Minel toute leur satisfaction pour le parfait fonctionnement de son école.

L. V. K.

---

## CHRONIQUE DU CAMBODGE

Au Conseil local des intérêts économiques  
(*La Dépêche d'Indochine*, 17 novembre 1939, p. 3, col. 3-5)

.....

### Chapitre 36. — École pratique d'industrie

À la demande de M. Menguy qui voudrait savoir si l'on enseigne l'électricité à l'École pratique d'industrie, M. Marinetti signale qu'on n'enseigne pas l'électricité à cette école parce que personne n'a voulu se charger d'y aller professer cette matière.

M. Blacconi trouve que les résultats de l'enseignement prodigué à l'École pratique d'industrie ont été jusqu'ici insuffisants en considération des frais élevés qu'ils nécessitent.

M. Menguy insiste pour que soit étudiée la possibilité d'y créer un cours d'électricité.

M. Blacconi voudrait savoir quel est le professeur chargé d'enseigner la mécanique.

M. le commissaire du gouvernement lui répond que le directeur fait des cours, et M. Marinetti ajoute que des professeurs détachés du service de l'enseignement y font des cours théoriques. Le personnel de l'école assure l'enseignement pratique.

Les cours de topographie donnent d'excellents résultats parce qu'on a trouvé des techniciens de bonne volonté, M. Boivin en particulier, à qui M. Marinetti rend hommage.

Les cours de mécanique donnent des résultats insuffisants mais correspondant au niveau intellectuel des élèves.

Le commissaire du gouvernement demande aux membres du conseil de faire confiance à la nouvelle École pratique d'industrie récemment équipée de matériel moderne.

M. Blacconi demande combien d'ouvriers sortent par an de cette école et à quoi ils sont employés.

Le commissaire du gouvernement déclare que l'effectif des élèves a été augmenté et qu'il est aujourd'hui de 220 environ. Il promet à M. Blacconi de lui donner les autres renseignements à la prochaine séance, mais comme M. Menguy demande à entendre le directeur de l'École pratique d'industrie, c'est M. Minel qui donnera aux membres du conseil les renseignements qu'ils désirent avoir. À la demande du Président, le commissaire du gouvernement le pria de se présenter au conseil à l'ouverture de la prochaine séance.

---

#### Remerciements

(*La Dépêche d'Indochine*, 27 août 1940, p. 2, col. 4)

M<sup>me</sup> L. Minel,  
M. F. Minel, directeur de l'École pratique d'industrie à Pnom Penh,  
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du deuil qui les frappe, prient leurs amis et connaissances de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

---

#### Enseignement professionnel

(*Bulletin administratif du Cambodge*, 20 juin 1941)

Par arrêté du 13 Juin 1941.

M. Brisset, directeur de la Compagnie des Eaux et d'électricité\* à Phnom-Penh, est désigné, en qualité de membre français du Commerce et de l'Industrie de Phnom-Penh, pour faire partie du conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh, en remplacement de M. Baudot.

---

Sa Majesté Norodom Sihanouk  
et le résident supérieur  
à l'École pratique d'industrie

(*La Dépêche d'Indochine*, 21 juin 1941, p. 2, col. 1)

Mercredi dernier, Sa Majesté Norodom Sihanouk et M. le résident supérieur Thibaudeau, accompagnés de S.A R. le prince Monipong, délégué permanent à l'Assistance, à l'hygiène sociale et aux sports du Cambodge, de S.E. Montana, ministre de l'Économie nationale, de M. Nong-Kim-ny, chef du cabinet de Sa Majesté, et de M. Garry, délégué du Protectorat auprès du gouvernement Cambodgien, ont fait à 8 h. 30 une visite officielle à l'École pratique d'industrie.

À l'entrée, le souverain et le chef du Protectorat furent accueillis par M. Corbet, directeur local de l'Enseignement, et M. Minel, directeur de l'école, lequel, devant une délégation d'élèves, les salua de quelques mots de déférente bienvenue.

Les autorités se rendirent d'abord dans les classes d'enseignement théorique ou général : dessin industriel, français, et au réfectoire, puis à l'atelier : ajustage, machines-outils, forges, et à l'atelier de menuiserie, chaudronnerie que dirigent MM. Ordronneau et Cremona.

La visite se poursuivit par l'atelier du Protectorat où M. Voitel fit une démonstration de soudure autogène et de travail au chalumeau, pour se terminer par un court arrêt au dortoir.

S M. s'intéressa vivement au travail des élèves, dont certains apparaissent dès à présent d'une bonne habileté, et ne cacha pas sa satisfaction devant l'agencement remarquable des locaux, tant au point de vue outillage qu'aération et disposition, comme devant l'excellente tenue des ateliers, toutes choses qui font de la nouvelle École pratique l'ensemble digne du Cambodge que ce pays attendait.

---

Le [Gouverneur Général](#) à Phnom-Penh  
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 octobre 1941, p. 1, col. 6-7)

PNOM-PENH, 29 oct. — Dans l'après-midi du 28 octobre, le Gouverneur Général de l'Indochine, accompagné du Résident Supérieur au Cambodge, a visité quelques établissements scolaires de la capitale du Cambodge.

Après avoir manifesté spécialement son intérêt à l'École pratique d'industrie, le Chef de l'Union a assisté à la cérémonie des couleurs en présence des élèves réunis devant les bâtiments provisoires du Lycée Sisowath. Arip.

---

23 juillet 1942  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 2 juillet 1942, p. 1478)

Art. 1<sup>er</sup>. — Par mesure disciplinaire, est supprimée pour une durée de deux mois, à compter de la notification du présent arrêté à l'intéressé, la bourse d'internat accordée par l'arrêté local du 23 octobre 1941 au jeune Le-van-Doan, élève de la 1<sup>re</sup> année de l'École pratique d'industrie.

Art. 2. — Pour absence fréquente et non justifiée, les élèves Suon-Pakphearot et Vong-Bounna, de la 3<sup>e</sup> et de la 2<sup>e</sup> année de l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh, sont exclus définitivement de cet Etablissement avec suppression de leurs demi-bourses d'internat qui ont été accordées par l'arrêté local précité du 23 octobre 1942.

Art. 3. — Sont déclarés redevables envers le budget local du Cambodge :

1<sup>o</sup>— M. Chan-Suon, Smien en service au Palais Royal, de la somme de cent quatre piastres trente sept cents (104 \$ 37), représentant le montant des frais de demi-pension pendant la durée de la scolarité de son fils Suon-Pakphearot à l'École pratique d'industrie à Phnom-Penh ;

2<sup>o</sup>— M. Ing-Vong, commerçant, demeurant à Phnom-Penh (3<sup>e</sup> quartier), de la somme de Cinquante huit piastres cinquante neufs cents (58 \$ 59), représentant le montant des frais de demi-pension pendant la durée de la scolarité de son fils Vong-Bounna à l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh.

---

Phnom-Penh, le 17 octobre 1942.

Note postale circulaire n° 531-G  
Résident supérieur p.i. Cambodge  
à tous résidents, chefs de province,  
tous chefs services Locaux.

(En communication à directeur École pratique d'industrie).  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1<sup>er</sup> octobre 1942, p. 2178)

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'examen des voitures administratives ou des pièces envoyées à l'École pratique pour réparation révèle dans la plupart des cas un manque d'entretien manifeste des véhicules automobiles.

Je vous rappelle, à ce sujet, ma circulaire n° 481-C du 16 septembre 1940 en vous priant de bien vouloir veiller personnellement à la stricte observation des instructions qu'elle contient.

Je vous signale, d'autre part, la nécessité de confier à l'École pratique d'industrie, mieux outillée et plus qualifiée que vos ateliers provinciaux, le soin de remettre en état vos voitures dès qu'une réparation importante (révision de moteur par exemple) s'avère nécessaire.

J'ajoute qu'en cas de négligence, je ne manquerai pas de rendre pécuniairement responsables les agents chargés de la surveillance des voitures administratives sous préjudice des sanctions qui pourraient être prises à leur encontre.

De Lens.

---